

OBJET DE LA DELIBERATION

Adhésion au groupement de Commandes de Gironde Numérique pour les écoles numériques

(06/15-01-2018)

Depuis ce début d'année 2017 et à la demande du Département, Gironde Numérique propose d'accompagner ses adhérents à titre de conseil, expertise et assistance technique pour développer le numérique dans les écoles du premier degré. La démarche de Gironde Numérique s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN).

La mission globale de Gironde Numérique pour le développement des usages du numérique à l'école consiste à :

- fournir une information et un conseil aux collectivités territoriales et aux enseignants quant au choix, à l'acquisition et à l'implantation des équipements techniques destinés aux établissements scolaires du 1er degré : matériels, logiciels, applications, dispositifs réseau, environnement électrique, infrastructure Internet, etc.
- proposer aux territoires un catalogue de produits dans le cadre d'un marché public validé sur les aspects techniques par les services de l'éducation nationale
- assurer le suivi et le contrôle des déploiements des équipements choisis par les collectivités.
- conduire le déploiement et s'assurer de la conformité des installations et des prestations réalisées par les prestataires.
- assurer le bon fonctionnement du matériel dans le cadre de la maintenance prévue ou par ses moyens propres pour les parties dépendant de sa compétence
- veiller à ce que la formation réponde aux besoins des utilisateurs et des usages.

Le cadre juridique de la commande publique offre la possibilité aux acheteurs publics d'avoir recours à des groupements de commandes. Ces groupements ont vocation à rationaliser les achats en permettant des économies d'échelle et à gagner en efficacité en mutualisant les procédures de passation des contrats.

Pour remplir les missions exposées, il a donc été proposé de constituer, dans le courant de l'année 2017, un groupement de commandes dont Gironde Numérique assurera la coordination. L'objectif est de négocier le meilleur rapport qualité / prix des équipements demandés dans le cadre des écoles numériques. Les collectivités pourront prendre tout ou partie de ces missions. Conformément à son objet statutaire, le Syndicat Gironde Numérique peut constituer et être coordonnateur de groupements de commandes ou centrale d'achat pour toute catégorie d'achats ou de commandes relevant de ces domaines d'activité. Une convention constitutive, définissant les modalités de fonctionnement du groupement, doit être signée entre ses membres notamment s'agissant des modalités de passation et d'exécution du marché. En ce qui concerne le choix du type de groupement, en vertu de l'article 28 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015.

Un technicien de Gironde Numérique s'est ainsi rendu en Mairie et aux écoles à deux reprises depuis juin 2017 pour y réaliser un diagnostic. Une synthèse de ces visites a été réalisée. Les installations numériques réalisées dans les écoles Pompignacaises ont été jugées très correctes et bien adaptées aux usages. De nouveaux achats de matériels, d'équipements numériques devraient encore intervenir pour les écoles au cours des prochaines années (exemple : achat de vidéo projecteur interactif). C'est pourquoi l'adhésion à ce groupement de commandes pourrait être une opportunité pour la Commune et un moyen de réaliser des économies, par le bénéfice de commandes en masse. Au 15 novembre 2017, déjà 30 communes avaient décidé d'adhérer à ce groupement de commandes.

Dans ces conditions, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- **Autoriser l'adhésion de la Commune au groupement de commandes pour l'achat de matériels destinés aux technologies de l'information et de la communication pour l'éducation,**
- **Accepter les termes de la convention constitutive de groupement de commandes pour l'achat de matériels destinés aux technologies de l'information et de la communication pour l'éducation,**
- **Autoriser le Maire à signer la convention constitutive de groupement de commandes pour l'achat de matériels destinés aux technologies de l'information et de la communication pour l'éducation,**
- **Accepter que Gironde Numérique soit désignée comme coordonnateur du groupement ainsi formé, en la personne de Monsieur le Président, Pierre DUCOUT**
- **Autoriser le Président de Gironde Numérique à signer le ou les marchés et accords-cadres au nom du groupement**